

1. Débitrice: **Technoconvert SA**, 1618 **Châtel-St-Denis**

2. Déclaration de faillite: 07.01.2003

3. Suspension de faillite: 09.05.2003

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 10.06.2003

5. Avance de frais: CHF 5'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

6. Remarques: recyclage et reconditionnement d'éléments encreurs utilisés dans les imprimantes laser et copieurs, de même que fourniture d'accessoires utilisés dans l'informatique.

Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg

(01013480)